

Par email rtvg@bakom.admin.ch A qui de droit

Lausanne, le 8 décembre 2021

Concession 2025 - Consultation

La radio Rouge remercie le Conseil fédéral de lui donner la possibilité de s'exprimer dans le cadre de la consultation sur la révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision, et plus particulièrement sur le nombre et l'étendue des zones de desserte des radios régionales.

Dans les changements proposés, l'ajout d'une nouvelle radio avec quote-part de la redevance sur la zone de l'Arc lémanique est un élément particulièrement sensible pour la radio Rouge.

En effet, la zone de Genève et du canton de Vaud est soumise depuis déjà de nombreuses années à une concurrence forte entre les diffuseurs. Des opérateurs suisses mais également français qui émettent depuis les zones frontalières.

Cette concurrence va encore s'accentuer avec l'arrivée de nouvelles radios en DAB+ sur DABCOM et sur les layers français qui vont déborder notamment sur le canton de Genève.

L'équilibre actuel du paysage radiophonique sur la zone lémanique est donc fragile et toute décision qui ne tiendrait pas compte de cette situation pourrait être problématique pour Rouge.

En tenant compte de ses aspects, Rouge reste malgré tout favorable à l'ajout d'une nouvelle radio avec quote-part de la redevance si celle-ci, en plus de son mandat de prestations, apporte une réelle valeur ajoutée à l'offre radiophonique actuelle.

Le nouveau projet se doit d'être innovant pour avoir une place dans le concert des radios lémaniques.

Toute offre qui se positionne en frontal avec les acteurs en place n'aurait que peu d'intérêt pour les auditeurs et risquerait de déstabiliser les entreprises en place qui ont massivement investi depuis plusieurs années.

Rouge se tient à votre entière disposition pour tout complément d'information et vous remercie de votre attention.

Nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.

ROUGE SA

Sandra Boussaha Directrice générale Axelle de Montfalcon Directrice opérationnelle